

pacifique de l'énergie nucléaire tout en réduisant au minimum son potentiel destructeur? Je ne signale ce point que pour illustrer la diversité et la complexité des questions auxquelles nous sommes confrontés quand nous cherchons à façonner la politique étrangère du Canada.

Ayant posé la question, j'aimerais tenter de vous donner certains des éléments de réponse que j'ai trouvés. A la base, je considère que la politique étrangère du Canada doit servir et promouvoir nos intérêts nationaux. Je n'ai pas à m'excuser de cette approche, car je crois que ce critère est d'application presque universelle, quelle que soit la ligne d'action envisagée. Je ne donne pas à l'expression "intérêt national" un sens étroit ou égoïste ou même uniquement économique. Toutefois, je crois qu'il est important de dire que l'intérêt national du Canada sera beaucoup mieux servi, beaucoup plus rapidement et avec beaucoup plus de garanties si la paix et la stabilité règnent dans le monde. Il n'y a, à toutes fins utiles, presque aucune initiative que nous pourrions vouloir prendre comme Canadiens, comme gouvernement du Canada, comme peuple canadien, dans le domaine international qui ne puisse effectivement être jugée de cette façon.

Dans une optique plus étroite, notre politique étrangère doit nous aider à réaliser la stabilité et la sécurité économiques, qui sont essentielles à notre progrès. Il faut s'arrêter à certaines statistiques révélatrices, qu'on ne cite sans doute pas assez souvent, mais qui, à mon avis, indiquent clairement où nous devons mettre l'accent en termes d'activité et d'utilisation de nos ressources. Les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon — deux pays et un groupement d'États — représentent à eux trois plus de 85 p. cent des débouchés pour le commerce extérieur du Canada. Par conséquent, si on se préoccupe strictement de promouvoir l'intérêt national du Canada, il devient parfaitement clair que dans nos relations avec les quelque 140 membres des Nations Unies, nous devons choisir de favoriser et de renforcer nos liens avec le Japon, les États-Unis et la Communauté économique européenne.

Si nous poussons plus loin l'analyse, il ressort que les États-Unis représentent 60 p. cent de nos débouchés. Ainsi, non seulement sont-ils notre voisin géographique mais également notre principal acheteur et, me semble-t-il, par voie de conséquence inéluctable, la clé la plus importante de notre progrès économique. Je crois, à l'instar du gouvernement, que le maintien et l'amélioration de nos relations avec les États-Unis doivent venir au premier rang et c'est d'ailleurs pourquoi cet objectif est à l'avant-scène de notre politique étrangère.

Il ne s'ensuit pas que nous allons nous rapprocher des États-Unis, que nous allons en quelque sorte être engloutis par eux ou que nous chercherons une forme de continentalisme nord-américain, et ce, parce que la Communauté européenne revêt également une importance considérable, non seulement sur le plan économique mais également pour l'ensemble de l'approche politique que nous recherchons et que nous voulons ouverte sur le monde. C'est pourquoi nous avons élaboré la troisième option. Je n'entends pas adopter le ton professoral ou m'attarder longuement sur les composantes de la troisième option, mais je crois que nous avons manifestement